

Newsletter 2008/12 Marques

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle, Division des marques  
Berne, le 22 décembre 2008

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous présenter la newsletter de décembre dont le sommaire est le suivant:

- 01 Introduction définitive de l'examen anticipé et de l'enregistrement des demandes ne posant manifestement aucun problème**
- 02 Swissreg: encore plus de confort avec les recherches standard et MyPage**
- 03 Système de Madrid: adhésion de la Bosnie-Herzégovine au Protocole de Madrid**
- 04 Sortie du rapport annuel 2007-2008**
- 05 Horaire durant les fêtes de fin d'année 2008/09**

---

#### **01 Introduction définitive de l'examen anticipé et de l'enregistrement des demandes ne posant manifestement aucun problème**

Depuis le mois d'octobre 2008, l'examen anticipé et l'enregistrement des demandes ne posant manifestement aucun problème se trouvent dans une phase pilote. Prière de se référer à la [newsletter marques de septembre](#) pour les conditions requises et la procédure. A ce sujet, il convient de souligner qu'aucune attestation de dépôt n'est envoyée pour une demande remplissant les conditions d'enregistrement et pour laquelle le débit d'un compte courant est autorisé par le déposant. L'attestation d'enregistrement est envoyée directement.

Jusqu'à ce jour, environ un tiers des demandes nationales d'enregistrement ont pu être examinées dans le cadre de cette procédure. Près de la moitié de celles-ci ont été qualifiées de manifestement enregistrables. La réaction des clients montre que cette procédure répond à un réel besoin.

Fort de ces constatations, l'Institut introduira définitivement cette procédure à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Les informations figurant sur le site internet de l'Institut seront modifiées dans le courant du mois de janvier 2009.

Pour toute information, Madame Brigitte Bolli, cheffe de la section registre des marques (téléphone: +41(0)31 377 74 12; courriel: [brigitte.bolli@ipi.ch](mailto:brigitte.bolli@ipi.ch)) et Monsieur Stefan Fraefel, responsable du projet (téléphone: +41(0)31 377 74 28; courriel: [stefan.fraefel@ipi.ch](mailto:stefan.fraefel@ipi.ch)) se tiennent à votre disposition.

#### **02 Swissreg: encore plus de confort avec les recherches standard et MyPage**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008, Swissreg est l'organe de publication officiel de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle. Les publications de toutes les mutations de marques passent ainsi entièrement de la FOSC à Swissreg, où ces informations sont également publiées valablement. Ce changement permet de réduire le décalage existant entre l'enregistrement ou les modifications du registre et leurs publications de plusieurs semaines à quelques minutes.

La demande pour un accès à des informations plus simples et plus rapides de Swissreg a encore augmenté. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008, plus de 1200 demandes par jour dans le domaine des marques sont effectuées.

C'est pourquoi l'Institut, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008, propose aux utilisateurs de Swissreg des fonctions plus étendues et gratuites :

#### Recherches standard

L'introduction de recherches standard permet aux utilisateurs occasionnels de Swissreg d'afficher les informations sur les dernières publications en quelques clics de souris sans devoir lancer une recherche spécifique. Swissreg prépare les listes de résultats à l'avance pour permettre une consultation complète et rapide.

#### Surveillance avec MyPage

Si vous avez besoin d'informations régulières sur les publications de marques, il vous suffit d'enregistrer votre recherche dans votre compte MyPage de Swissreg et de la définir comme surveillance. Vous obtiendrez les résultats par eMail, une solution des plus confortables. A ce jour, Swissreg comptabilise 570 comptes MyPage et exécute plus de 400 surveillances automatiques par jour.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires pour ouvrir un compte MyPage et pour définir la surveillance automatisée dans le document PDF suivant:

[http://www.swissreg.ch/help/fr/mypage/MyPage\\_Suche.pdf](http://www.swissreg.ch/help/fr/mypage/MyPage_Suche.pdf)

### **03 Système de Madrid: adhésion de la Bosnie-Herzégovine au Protocole de Madrid**

Le 27 octobre 2008, le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine a déposé auprès du Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) son instrument d'adhésion au Protocole de Madrid concernant l'enregistrement international des marques. Le Protocole de Madrid entrera en vigueur à l'égard de la Bosnie-Herzégovine le 27 janvier 2009.

Les taxes restent inchangées et se montent à CHF 100.-.

Cette nouvelle adhésion porte à 78 le nombre de parties contractantes au Protocole et 84 le nombre total de parties contractantes au système de Madrid.

Pour plus d'informations, veuillez consulter l'avis d'information n° [24/2008](#) de l'OMPI.

### **04 Sortie du rapport annuel 2007-2008**

Commandez votre exemplaire personnel sur notre site (<http://www.ige.ch/f/bestell/b10.shtm>) ou téléchargez le document au format PDF : <http://www.ige.ch/f/institut/i102.shtm>.

### **05 Horaire durant les fêtes de fin d'année 2008/09**

L'Institut sera fermé comme suite:

mercredi, 24 décembre 2008 dès 12.00 heures

mercredi, 31 décembre 2008 dès 12.00 heures

L'Institut sera ouvert aux heures habituelles le 29 et 30 décembre 2008 et dès le 5 janvier 2009.

Nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleurs vœux pour un joyeux Noël et une bonne année.

Iris Weber  
Division des marques

\* \* \*

Pour vous abonner ou vous désabonner  
<https://www.ige.ch/f/marke/m201.shtm>